

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 139 (2013)
Heft: 23-24: Naturaliser l'architecture

Vereinsnachrichten: Pages SIA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PAGES sia

Pages d'information de la sia - Société suisse des ingénieurs et des architectes

«REGARDER AU-DELÀ DE LA «VENUSTAS»»

Un ouvrage peut être une réponse architecturale juste, mais se révéler une intervention erronée. La distinction SIA «Umsicht - Regards - Sguardi» tente précisément de faire la part des choses, Stefan Cadosch en est convaincu. Comme il l'explique au fil de l'entretien, l'approche interdisciplinaire et l'accent mis sur les critères durables nous empêchent en effet de succomber à la fascination exercée par l'architecture d'un bâtiment.



Stefan Cadosch, président de la SIA et membre du jury Regards 2013
(Photo Michael Mathis)

Sonja Lüthi: Les cinq projets primés par Regards 2013 ont été dévoilés. Monsieur Cadosch, quelle a été votre première réaction à l'annonce du résultat et que répondez-vous aux personnes qui pourraient être déçus ?

Stefan Cadosch: Je suis très favorablement impressionné, et enthousiaste. Mais je peux comprendre que certains puissent être déçus, dans la mesure où les projets distingués expriment également une certaine modestie. J'estime toutefois que c'est une grande qualité. Si les projets devaient bruyamment se revendiquer «durables», cela ne favoriserait pas l'objectif d'un développement tourné vers l'avenir.

Si l'on en croit deux membres du jury, tous deux architectes, leurs confrères du jury auraient récompensé en partie d'autres projets. Dans quelle mesure la composition fortement interdisciplinaire du jury est-elle efficace ?

Un jury aussi éminent, composé de membres importants de différentes branches professionnelles, suppose une phase de recherche intensive. Après cette expérience, je suis cependant persuadé qu'un jury diversifié est le seul moyen d'évaluer toutes les facettes du développement durable et des perspectives d'avenir. Car en matière de perspectives, il ne s'agit pas seulement des aspects que l'architecte peut influencer seul, mais aussi, par exemple, de la mission que doit remplir un bâtiment au sein de la société. Avec un jury composé uniquement d'architectes, nous courrions le risque de succomber à la fascination exercée par l'architecture d'un bâtiment.

Parlons maintenant des projets. «Trutg dil Flem» est une intervention douce dans un espace naturel intact, un projet que WWF a violemment critiqué. Vous-même avez grandi dans un village de montagne des Grisons. Comment vous situez-vous par rapport à des projets de ce type ?

Depuis longtemps, de vastes pans des Alpes se sont transformés en parc de loisirs. Nous ne pouvons nous soustraire entièrement à cette pression et dresser une barrière autour de nos montagnes. Si l'un des centres alpins les plus utilisés propose non pas un parc d'aventure ou une autre initiative du même acabit, mais un parcours que l'on surmonte à la force des muscles, intégré avec grand soin dans un espace naturel intact, extrêmement discret, on a là une contribution très importante à des formes de tourisme doux.

En outre, le public serait également venu sans cela. Or il n'y a rien de pire, pour des raisons de sécurité comme pour la protection des animaux sauvages, que les déplacements incontrôlés du public dans un espace naturel. Ce chemin permet ainsi de les canaliser.

«Couverture des ruines» est un projet similaire. Pour quelle raison le jury a-t-il, cette année, primé deux réalisations de nature plutôt poétique parmi les cinq distinguées ?

Effectivement, parmi les 15 projets retenus, il y

en a deux ou trois que le jury a estimé d'emblée être d'un apport conséquent dans la réflexion globale. L'analyse fine de leurs qualités a finalement laissé apparaître des incompatibilités avec les cinq critères d'évaluation.

Je souhaite à ce stade souligner également qu'il est très difficile d'établir des comparaisons entre ces projets très divers. En effet, les projets de grande envergure sont soumis à des exigences plus élevées que ceux plus modestes. Les comparaisons croisées n'atteignent donc pas l'objectif visé.

Parmi les projets primés, une performance très impressionnante se démarque : la réinterprétation de la gestion du trafic comme tâche interdisciplinaire allant bien au-delà de la simple construction de routes n'a obtenu qu'une reconnaissance. Pourquoi ?

Les mesures d'accompagnement du contournement ouest sont impressionnantes. La raison pour laquelle ces travaux n'ont reçu aucune distinction est à chercher dans la somme de tous les niveaux d'analyse. D'une part, on ignore encore comment se développeront ces quartiers et comment ces nouveaux espaces seront viabilisés. D'autre part, on compte forcément des perdants lors de projets de cette ampleur. Parmi les premiers à redécouvrir la Weststrasse se trouvent les investisseurs professionnels. Ils savent quels changements interviendront dans la structure des prix durant les années à venir. En revanche, les communes, les particuliers ou les coopératives sont, en matière d'investissement, beaucoup plus sur la défensive. Il est souvent très tard lorsqu'ils se décident enfin à passer à l'action. Ce concept, très juste, aboutit obligatoirement à une modification de la structure tarifaire et à une gentrification. Pour cette raison, placer tout le territoire sous protection étatique serait une erreur tout aussi grande que de dresser une barrière autour des Alpes.

Journées SIA 2014

A l'occasion des Journées SIA de l'architecture et de l'ingénierie contemporaines, qui se dérouleront du 9 au 11 mai 2014, le public pourra découvrir sur place les ouvrages primés par Regards 2013 et s'entretenir avec les responsables des projets.

Il est possible de consulter les informations mises à jour en permanence sur le site:
<http://www.journees-sia.ch>.

Le « Lignon » est cependant l'exemple même d'une réhabilitation qui ne semble pas déboucher sur une gentrification. Qu'avons-nous à apprendre de ce projet concernant la problématique des rénovations de locations et des rapports de propriété morcelés ?

Deux points ont, à mon avis, été décisifs pour le succès de cette rénovation. Premièrement, les habitants s'identifient à leur immeuble. Deuxièmement, les responsables de projet sont allés chercher la communauté en misant énormément sur la communication. En collaboration avec l'EPF, les mandataires ont envisagé plusieurs stratégies de rénovation, en effectuant des simulations. Les habitants ont eu ainsi une vision concrète des avantages et des inconvénients que leur apporteraient les différents niveaux de rénovation. Il est surprenant de voir comment, en fin de compte, il est possible de réaliser des économies d'énergie aussi élevées grâce à des moyens simples.

J'en tire la conclusion suivante : les habitants perçoivent une bonne qualité d'architecture. Si la réflexion ne s'arrête pas à un label, on découvre alors des perspectives insoupçonnées.

Vous disiez qu'une mise sous protection de l'Etat lors d'une réhabilitation de quartier serait comme une barrière clôturant les Alpes. Où fixez-vous la limite face aux projets coopératifs tels que la Giesserei ? Je pense en particulier à la tendance qui impose de plus en plus d'exigences aux habitants, jusqu'aux systèmes de valeurs.

Je vois les choses de manière plus large. Les processus coopératifs n'impliquent pas des directives, mais des décisions en commun. Les valeurs surgissent souvent au détour d'une réflexion intense. Or, justement, dans le monde des affaires, le renoncement au luxe effréné est un processus qui, souvent, n'acquiert de l'importance que par un questionnement critique. Qui plus est, il est de toute façon impossible de remanier tout un quartier et ses habitants. Mais les concepts et prescriptions qui se rapprochent le plus possible d'un idéal jouent un rôle important en tant que déclencheurs d'une évolution.

Je n'ai aucune question concernant l'immeuble commercial Noerd. Il s'agit certainement du projet dont la distinction est la plus évidente.

C'est assurément un projet capable de persuader d'emblée. Si l'on considère les cinq distinctions, c'est très manifestement un projet phare, ce qui ne veut pas dire néanmoins qu'il dépasse les autres réalisations. Chacun des cinq projets primés présentent, selon aspects spécifiques, des caractéristiques de durabilité exemplaires et uniques. Conscients du défi que représentent les comparaisons, nous avons sciemment renoncé aux classements.

Les ouvrages récompensés ne sont pas infinitiment plus sublimes que les 15 projets sélec-

tionnés. Si un projet est distingué, c'est que, dans son ensemble, il satisfait au mieux les cinq critères d'évaluation et livre une contribution essentielle aux perspectives de développement de notre environnement. Chaque lauréat apporte énormément à la discussion actuelle : à quoi ressemblent les futures formes d'habitat ? Où nous mène la voie empruntée par notre pays touristique ?

En dépit de toutes les disparités, il est frappant de constater les convergences entre les projets primés. Je pense, par exemple, à la prise en compte des utilisateurs et de la population ou à l'importance de l'interdisciplinarité. Monsieur Cadosch, que déduisez-vous de la situation actuelle : où mène la voie de la « culture du bâti suisse » ?

Je pense que vous avez mentionné les deux points essentiels.

Autre constat, le rôle décisif que jouent également les pouvoirs publics lors de la plupart des projets. Le milieu politique peut être, à cette occasion, en osmose avec l'architecture et les prestations d'ingénierie. Mais il peut aussi y avoir des divergences. Certains projets d'envergure sont, par exemple, éminemment politiques. L'avenir nous dira s'il ne s'agit pas ici d'un faux concept bien emballé, puis résolu. Ceci vient souvent contredire l'opinion dominante selon laquelle un bon bâtiment sur le plan de l'architecture et de l'ingénierie est automatiquement une bonne contribution.

C'est pourquoi les distinctions comme Regards sont extrêmement importantes. Elles favorisent une perspective d'ensemble.

Voyons les numéros à venir : comment envisagez-vous votre rôle de conseiller de Regards ?

Regards n'est pas un prix d'architecture. Cependant, parmi les 15 projets sélectionnés, rares sont les projets d'ingénierie pure. La majeure partie des projets met l'accent sur l'architecture. C'est la raison pour laquelle je souhaite tout particulièrement orienter ma contribution comme président de la SIA sur l'interdisciplinarité souhaitée. En effet, la mission de la SIA et de sa distinction Regards est de regarder au-delà de la « Venustas ». A la différence d'un prix d'architecture, la conséquence est qu'un bâtiment remarquable sur le plan architectural doit être repousé lorsque des volets de durabilité ont été négligés, et ce, même si c'est un crève-cœur.

Sonja Lüthi, rédactrice SIA

Dossier TEC21 / TRACÉS / Archi

Le dossier « Umsicht – Regards – Sguardi 2013 » se trouve en annexe du présent numéro de TRACÉS. Outre des textes d'introduction à Regards 2013, il contient une documentation sur les six premières réalisations primées ainsi qu'une synthèse des 79 projets transmis.

Exposition itinérante

Les ouvrages récompensés seront présentés au public dans le cadre d'une exposition itinérante. L'exposition a été inaugurée lors de la cérémonie de remise de prix le 3 décembre 2013 dans le hall central de l'EPF de Zurich. Elle circulera ensuite pendant près de deux ans dans différentes hautes écoles et instituts de formation, en Suisse et à l'étranger. Premières haltes de l'exposition :

- du 31.12.2013 au 16.01.2014 : hall central de l'EPF de Zurich;
- du 21.01.2013 au 25.01.2014 : Swissbau 2014, nouveau bâtiment de la Foire de Bâle.



Couverture dossier Regards 2013 (Photo Tom Haller)

Site internet de Regards

Le rapport du jury, le dossier de documentation sur les projets primés et des informations actualisées en permanence, notamment sur l'exposition itinérante, figurent sur le site www.sia.ch/regards.

La distinction Umsicht – Regards – Sguardi 2013 est organisée grâce au généreux soutien des entreprises Somfy Schweiz AG et Velux Schweiz AG, Trimbach.

SWISSBAU FOCUS 2014

Qui bâtira la Suisse de demain ? Quel est le potentiel d'optimisation opérationnelle du parc immobilier suisse ? Quelles mesures permettraient au bâtiment de devenir un secteur clé du tournant énergétique ? Comment peut-on moduler la densité du bâti de manière viable et rentable ? Certaines de ces questions seront débattues lors du salon Swissbau Focus 2014. Après son lancement réussi en 2012, la plateforme d'échange et de discussion Swissbau Focus est devenue un élément indispensable du plus grand

>>>

sia

salon européen du bâtiment et de l'immobilier. Pendant la semaine du 21 au 25 janvier 2014, le nouveau bâtiment de la Foire de Bâle vivra au rythme des débats, manifestations thématiques et ateliers. De par son statut de partenaire leader, la SIA est fort bien représentée dans les quatre arènes désormais existantes, sur le modèle de l'émission politique SRF Arena, et participe de manière déterminante à l'élaboration des deux manifestations thématiques « Das Gebäude im System – Arealvernetzung als Beitrag zur Energiestrategie 2050 » (23 janvier) et « Dichte gestalten » (24 janvier).

L'exposition itinérante « Umsicht – Regards – Sguardi 2013 », présentant des photos de Tom Haller et des films de Marc Schwarz, et la projection en soirée de *De Drager*, un film sur l'architecte néerlandais John Habraken (le 22 janvier), permettront une confrontation d'un autre type avec le thème du développement durable. (sia)

Informations complémentaires et inscription

L'entrée à Swissbau est gratuite pour les membres SIA (impression de la carte d'entrée à l'aide des Priority Codes envoyées aux membres SIA par la poste début décembre). Le billet permet d'accéder gratuitement à la totalité des manifestations de Swissbau Focus. En raison du nombre de places limité, l'inscription est obligatoire. Pour obtenir le programme détaillé et vous inscrire, rendez-vous sur le site internet: www.swissbau.ch/focus. A l'adresse www.blog.swissbau.ch, le Swissbau Focus Blog propose des contributions aux discussions de différents auteurs ainsi que la possibilité d'assister au débat. Les manifestations se déroulent en allemand.

RECHERCHE D'UN NOUVEAU MEMBRE AU SEIN DU COMITÉ

Le comité de la SIA recherche un successeur à Pius Flury qui quittera le comité de la SIA en 2014. Pius Flury, architecte EPF / SIA, représente les intérêts du groupe professionnel Architecture au sein du comité depuis 2002. Le comité le remercie d'ores et déjà pour son extraordinaire engagement!

Nous recherchons une personnalité se rapprochant le plus possible des critères et orientations suivants:

- Formation d'architecte, (EPF/HES) expérience fondée de pratique professionnelle
- Propriétaire, copropriétaire ou partenaire dans un bureau moyen ou de petite taille ou collaborateur dirigeant dans un grand bureau
- Profondes connaissances de l'architecture et de la culture du bâti suisse
- Engagement souhaité dans les questions de politique professionnelle
- Ouverture aux différentes cultures de Suisse alémanique et latine
- Bon réseau de relations

- Compétence sociale élevée
- Bonnes connaissances en allemand et en français
- Agé de préférence entre 40 et 55 ans
- Les femmes sont particulièrement encouragées à poser leur candidature pour ce poste !

Le comité est l'organe exécutif suprême de la SIA. Il représente l'association vis-à-vis du monde extérieur et coordonne les travaux des organes de la société. Il est constitué du président de la SIA et de huit à douze autres membres. Tous les membres du comité sont élus par l'assemblée des délégués pour une durée de quatre ans. Une réélection est possible. Réunissant 7000 membres, le groupe professionnel Architecture, ou BGA, est le plus grand des quatre groupes représentés au sein de la SIA. Il y assure la prise en compte des intérêts professionnels propres aux architectes, aux architectes d'intérieur, aux architectes paysagistes, aux aménagistes et aux économistes de la construction.

Un forfait annuel est versé en guise de dédommagement pour couvrir les frais de cette activité bénévole. Le bureau de la SIA assiste le comité pour les questions techniques et administratives.

La commission de sélection présidée par Nathalie Rossetti se réjouit d'avance de recevoir des candidatures ou des informations concernant d'éventuelles candidatures d'ici au 20 décembre 2013. Les autres membres de la commission de sélection sont Michael Schmid, président du BGA, Daniel Meyer, Adrian Altenburger, Daniele Biaggi et en tant que secrétaire, Hans-Georg Bächtold, directeur de la SIA qui est également la personne de contact : hans-georg.baechtold@sia.ch, téléphone 044 283 15 20

Le texte intégral et tous les postes vacants au sein de la SIA et ses commission se trouvent sur le site : www.sia.ch/postes-vacants (sia)

DÉLAI DE RECOURS CONTRE LES IMPRIMATURS ZN

Lors de la réunion du 19 novembre 2013, la commission centrale des normes (ZN) a donné son imprimatur aux cinq normes et deux cahiers techniques énumérés ci-dessous. Il est possible de déposer un recours contre ces validations auprès du comité de la SIA d'ici au 31 décembre 2013.

- SIA 180 *Protection thermique, humidité et climat intérieur dans les bâtiments* (révision)
- SIA 264 *Construction mixte acier-béton* (révision)
- SIA 264/1 *Construction mixte acier-béton – Spécifications complémentaires* (révision)
- SIA 269/6-2 *Maintenance des structures por-*

teuses – Structures en maçonnerie, partie 2:

Briques et parpaings (nouveau)

- SIA 382/1 *Installations de ventilation et de climatisation – Bases générales et performances requises* (révision)
- SIA 2049 *Exigences relatives aux nouveaux ciments* (nouveau)
- SIA 2050 *Développement durable du territoire* (nouveau)

On outre, trois projets ont été lancés (SIA 2051 *Building Information Modelling*, révision de la norme SIA 2028 *Données climatiques pour la physique du bâtiment, l'énergie et les installations du bâtiment*, révision de la norme SIA 197-1 *Projets de tunnels - Tunnels ferroviaires*) et deux commissions ont été créées : la commission des normes informatiques (cf. TRACÉS 21/2013) et la commission sur le développement durable et l'environnement (des informations détaillées et un appel à collaboration suivront).

(sia)

sia online

Marché des affaires

www.sia.ch/médias > 07.11.2013

Prises de positions

www.sia.ch/médias > 12., 19. et 20.11.2013

- Loi fédérale et ordonnance sur les résidences secondaires: Position de la SIA et de la FSU
- Révision de la LAT: Des associations professionnelles demandent la refonte complète des textes d'application
- Une loi spéciale sur la profession d'architecte n'est pas une bonne solution

form

CAS – Management d'énergie

Janvier – septembre 2014, 9 mois, Genève

Inscription: www.unige.ch/formcont/managementenergie.html

Standards Minergie : Bases et exigences

11 février 2014, 13h30 – 18h00

Code Minergie, inscription: www.minergie.ch

Leadership en rénovation

6, 7, 14, 27 mars et 4 avril 2014, 5 jours

Lausanne, 8h30 – 17h30

Code IEEFO6-14, inscription: www.sia.ch/form

La gestion des prestations supplémentaires et des requêtes additionnelles

11 mars 2014, Lausanne, 9h00 – 16h30

Code CM41-14, inscription: www.sia.ch/form

La norme SIA 118 dans la pratique

13 et 14 mars 2014, Genève, 9h00 – 17h30

Code AB73-14, inscription: www.sia.ch/form

sia